

Interventions sur Matériaux, Matériels ou Équipements contenant de l'amiante



Public visé / Métiers concernés

- Encadrants, Employeurs, CHSCT
- Impliqué (e) dans la réalisation du travail en sécurité, en extérieur ou intérieur, dans un environnement de chantier, BTP, industrie

Prérequis

- Avoir 18 ans
- Etre apte médicalement sans contre-indication au port de protection respiratoire
- Maîtriser le français (écrit, oral)

Objectifs de la formation

A l'issue de la formation le stagiaire sera en capacité de :

- Connaître les caractéristiques et propriétés de l'amiante
- Connaître les matériaux, matériels et équipements susceptibles de contenir de l'amiante
- Connaître les risques liés à l'exposition et les effets synergiques du Tabac
- Connaître la réglementation locale ainsi que les droits et les devoirs de chacun
- Identifier les équipements et les moyens de protection appropriés aux interventions
- Evaluer les niveaux de risque et adapter les procédures et équipements
- Connaître les techniques d'abaissement de l'empoussièrement
- Connaître les procédures de suivi des déchets et faire appliquer les méthodes d'emballage
- Rédiger un mode opératoire
 - Faire une évaluation des risques.
 - Rédiger une notice de poste.
 - Rédiger des procédures.
- Faire appliquer un mode opératoire pour une intervention.

Description du métier

Les interventions sur les matériaux, matériels et équipements contenant de l'amiante nécessitent, du fait de leur nombreux risques et notamment pour la santé, une préparation minutieuse et réfléchie.

Chaque intervention doit être réalisée après une évaluation des risques et la rédaction par l'encadrement d'un mode opératoire.



Interventions sur Matériaux, Matériels ou Équipements contenant de l'amiante



Constats

- L'amiante est naturellement présente en Nouvelle-Calédonie. Mais aussi dans de très nombreux matériaux, matériels ou équipements.
- Intervenir sur l'amiante sans étude préalable et sans protection peut causer des maladies graves irréversibles.

Les enjeux

- Lutte contre les maladies liées à l'exposition à l'Amiante.
- Réduction des cas de Mésothéliome en NC (30x supérieur à la moyenne mondiale).
- Développement des compétences des entreprises.
- Sensibilisation aux effets synergiques de l'Amiante et du Tabac.
- Amélioration des conditions de travail.
- Mise en œuvre des protections appropriées.
- Sensibilisation des différents acteurs

Durée et groupe

- ✓ 2 jours (14 heures minimum)
- ✓ Minimum 4 et jusqu'à 12 personnes

Moyens

- Méthode pédagogique permettant un apprentissage ludique et efficace (APC)
- Salle de cours (ordi/vidéo projecteur)
- Plateau technique
- Matériel de formation

Documentation remise

- Cours
- Rapport de formation
- Attestation de formation nominative

Suivi et Evaluation

- Grille d'évaluation
- Suivi personnalisé
- Exercices pratiques de mise en situation
- QCM des connaissances
- Rédaction d'un Mode Opérateur

Tarif formation

Nous contacter



contact@nsiformations.nc



NSI Formations.nc



75 77 80 / 28 29 49